



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **20 septembre 2010**

Délibération n° 2010-1694

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Givors - Grigny**

objet : **Station d'épuration - Approbation du programme de travaux triennal prévisionnel 2010-2012**

service : **Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur Coste

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 13 septembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 22 septembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Grivel, Guimet, Imbert Y., Imbert A., Jacquet, Joly, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Mme Besson (pouvoir à M. Touléron), M. Barral (pouvoir à M. Crimier), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Appell), Bab-Hamed (pouvoir à Mme Pierron), M. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), M. Barret (pouvoir à M. Gignoux), Mme Dagorne (pouvoir à M. Louis), MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Goux (pouvoir à M. Flaconnèche), Havard (pouvoir à M. Buffet), Justet (pouvoir à M. Roche), Kabalo (pouvoir à M. Sturla), Morales (pouvoir à M. Vincent), Muet, Réale (pouvoir à M. Passi), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra (pouvoir à Mme Pédrini).

Absents non excusés : Mme Peytavin, MM. Albrand, Brolquier, Coulon, Genin, Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Hugué, Nissanian, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Serres.

Séance publique du 20 septembre 2010**Délibération n° 2010-1694**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Givors - Grigny

objet : **Station d'épuration - Approbation du programme de travaux triennal prévisionnel 2010-2012**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 1 septembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2007-4641 du 18 décembre 2007, le conseil de Communauté a approuvé la convention de gestion commune à signer avec le Syndicat mixte pour la station d'épuration de Givors (Syseg), station d'épuration instituée patrimoine commun du Syndicat et de la Communauté urbaine par arrêté préfectoral n° 6272 du 22 décembre 2006.

Cette station traite, entre autres, les eaux usées en provenance des communes de Givors et de Grigny. La convention de gestion signée le 31 décembre 2007 prévoit, entre autres, la mise en place d'une conférence patrimoniale composée à parité d'élus du Syndicat et de la Communauté urbaine. Les *pro rata* respectifs de propriété des biens définis sont de 59,06 % pour le Syndicat et de 40,94 % pour la Communauté urbaine.

Cette conférence a pour charge de définir les programmes pluriannuels de renouvellement, de travaux d'extension des bâtiments, équipements et installations existants de la station d'épuration du réseau de transport ainsi que de tout autre investissement nouveau dont le montant excède 300 000 € HT.

Par délibération n°2009-0931 du 28 septembre 2009, le conseil de Communauté a approuvé le programme de travaux validé en conférence de gestion patrimoniale 2009.

La conférence de gestion patrimoniale s'est réunie le 12 avril 2010 et a étudié la proposition modificative et complémentaire du programme prévisionnel de travaux pluriannuels pour les années 2010, 2011, 2012 et ses modalités de financement prévisionnelles. Le montant total de ce programme est estimé à 2 517 000 € HT. La charge nette pour le Syseg, déduction faite des subventions à provenir du département du Rhône à hauteur de 10 % et de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse à hauteur de 30 %, s'élève à 1 566 800 €.

Cette charge prévisionnelle est finançable par le Syndicat sur fonds propres disponibles et emprunt sur ses budgets 2010, 2011 et 2012.

L'objet de la présente délibération est l'approbation des modifications et compléments aux programmes de travaux actés en 2009 et validés lors de la conférence de gestion patrimoniale du 12 avril 2010.

Le détail du programme triennal arrêté par la conférence patrimoniale est récapitulé comme suit :

Intitulé de l'opération	Coût de l'opération (en € HT)	Année de réalisation	Subventions possibles (en €)		Montant à la charge du Syseg (en €)
aménagement des ouvrages en entrée de la station d'épuration	650 000	2009-2010	Agence de l'eau : 30 %	195 000	390 000
			Département : 10 %	65 000	
mise en place d'une deuxième centrifugeuse sur la filière boues de la station d'épuration	370 000	2010	Agence de l'eau : 30 %	111 000	259 000
travaux de réhabilitation du collecteur syndical à Orléanas le Gotet	347 000	2010-2011	Agence de l'eau : 30 %	104 100	208 200
			Département : 10 %	34 700	
travaux de réhabilitation des collecteurs syndicaux de la vallée du Gier	850 000	2010-2012	Agence de l'eau : 30 %	255 000	510 000
			Département : 10 %	85 000	
travaux de réhabilitation du collecteur syndical Mornant la Pavière	300 000	2010	Agence de l'eau : 30%	75 300	199 600
			Département : 10%	25 100	
Total	2 517 000			950 200	1 566 800

La note technique explicative ci-après annexée, détaille les objectifs et le contenu de chacune des opérations proposées.

Pour être exécutoires, les décisions de la conférence patrimoniale doivent être adoptées dans les mêmes termes par le Syndicat et la Communauté urbaine.

Le Syndicat a délibéré lors de sa séance du 25 mai 2010.

Il est proposé au Conseil d'approuver le programme de travaux triennal prévisionnel modificatif et complémentaire, tel qu'élaboré et adopté par la conférence patrimoniale du 12 avril 2010 et ses modalités de financement prévisionnelles dans le cadre des budgets du Syndicat sur les années 2010, 2011 et 2012 ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE**Approuve :**

a) - le programme de travaux prévisionnel triennal pour les années 2010-2012, arrêté par la conférence de gestion patrimoniale de la station d'épuration de Givors le 12 avril 2010 et sa note technique explicative ci-après annexée,

b) - les modalités prévisionnelles de financement de ce programme dans le cadre des budgets 2010, 2011 et 2012 du Syndicat mixte pour la station d'épuration de Givors.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 22 septembre 2010.